



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-85

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin 2026 à 19 heures précises, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au Complexe sportif et culturel intercommunal à COULOISY sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le 17 juin 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPEL DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Etaient présents :

Titulaires :

M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, Franck SUPERBI (30)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Danielle CARLIER donne procuration à Mme Florence DEMOUY
M. Bruno DEMORY donne procuration à M. Michel BUREAU
M. Guillaïn de France donne procuration à M. Christian DEBLOIS
M. Julien LEQUIEN donne procuration à Mme Peggy LEWANDOWSKI
Mme Dominique PANIZ donne procuration à M. Renaud BOURGEOIS
M. Joachim LÜDER donne procuration à M. Romain RIBEIRO
M. Laurent BARGADA donne procuration à M. Jean-Jacques LECAT
M. Sylvain GOUPIL donne procuration à M. Pascal PILET (8)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

DEL2026-85 – Contrat Azote sur les Aires d’Alimentation de Captage**Rapporteur : Florence DEMOUY**

Dans le cadre de sa compétence en matière de préservation de la ressource en eau, la Communauté de Communes des Lisières de l’Oise s’est engagée dans une démarche de préservation de la qualité de l’eau potable notamment sur les Aires d’Alimentation de Captage (AAC) classées sensibles et prioritaires.

Depuis 2024, la collectivité a signé une charte d’engagement pour l’adaptation au changement climatique dans le domaine de l’eau, adopté une Stratégie de Préservation de la Ressource en Eau (SPRE) et signé un Contrat de Territoire (CT). Par conséquent, elle est mobilisée dans un programme d’actions prioritaires et efficaces pour la préservation de la ressource en eau, la biodiversité et l’adaptation au changement climatique approuvé par l’Agence de l’Eau Seine Normandie.

La fiche action N°7 de ce Contrat de Territoire est intitulée « Réseau Reliquats – Amélioration de la fertilité des sols ». La fiche liste l’ensemble des actions à mettre en œuvre et notamment l’accompagnement d’un groupe d’exploitants agricoles volontaires dans un programme d’adaptation des pratiques culturales pour limiter les pertes azotées. L’objectif global est d’entretenir une dynamique au sein d’un réseau d’agriculteurs autour de la thématique des sols et de la qualité de l’eau autour des captages d’eau potable.

Afin de mener à bien cet objectif, un programme formalisé par un contrat d’engagement nommé « Contrat Azote », sera proposé à chaque agriculteur volontaire pour une durée de 3 ans entre 2026 et 2029. Il consistera à évaluer les pertes en azote sur les parcelles des Aires d’Alimentation de Captage (AAC), à en comprendre les raisons et à adapter les pratiques agricoles pour tendre vers la limitation de ces pertes.

L’animation de ce réseau d’agriculteurs sera assurée par la CCLO et le Bureau d’étude GEONORD. Le programme comprend le démarchage des agriculteurs, les prélèvements de terre, les analyses, l’interprétation des résultats, les réunions de restitution individuelle et/ou collective et les conseils proposés au réseau d’agriculteurs.

L’Agence de l’Eau Seine Normandie sera sollicitée pour participer aux différentes restitutions et au financement de l’animation de ce « Réseau Reliquats ».

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N° 2024-11 du 12 mars 2024 approuvant la signature de la Charte d’engagement pour l’adaptation au changement climatique dans le domaine de l’eau,

Vu la délibération N° 2025- 47 du 26 juin 2025 approuvant le Contrat de Territoire (CT) et la Stratégie pour la Préservation de la Ressource en Eau (SPRE),

Considérant la signature du Contrat de Territoire en faveur de la protection de la ressource en eau en septembre 2025,

Considérant l'approbation de la feuille de route 2026 « Protection de la Ressource en Eau » lors de la commission de décembre 2025,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Autorisé** le Président à signer les contrats d'engagement « Contrat Azote » avec les exploitants agricoles volontaires dans le cadre d'un programme d'accompagnement à l'amélioration ou au maintien de la fertilité des sols, ainsi que tout document afférent à cette opération,
- **Autorisé** le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- **Chargé** le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	30
Nombre de suffrages exprimés :	38
Pour :	38 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Christian DEBLOIS, M. Guillaïn de France, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (38)
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	17 juin 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

